

Le budget 2019 de la Ville de Mont de Marsan



INTERVIEW Charles Dayot, Maire de Mont de Marsan

Le contexte national la recherche et l'optimisation de marges de manœuvre avec notamment la mobilisation importante de subvention d'investissement, ainsi que des économies sur les postes énergétiques. Notre objectif est de préserver simultanément la qualité des services prioritaires dès à nos concitoyens et les investissements qui valorisent notre territoire.

Et en termes d'objectifs concrets pour la ville ?

Sans augmenter les impôts, nous allons œuvrer au renforcement de l'attractivité de la ville et au bien social dans notre cité en conservant à la même hauteur notre soutien qu'il tisse associatif, en maintenant nos politiques sociales menées par le CCAS, particulièrement en direction de la petite enfance, des seniors et des plus démunis.

Nous poursuivrons nos actions en matière culturelle, avec notamment Mont de Marsan Sculptures cette année, en complémentarité avec l'Agglomération, et avec le Conseil Départemental, dans le cadre du festival Arte Flamenco. Nous maintiendrons les animations phares de notre ville organisées par la régie des fêtes (Mardi Gras, Carnaval, Noël...).

L'évolution maximale préconisée est de 1,2% par an et Mont de Marsan est à - 2,78%. Il n'y a pas un microclimat sur Mont de Marsan et aucune collectivité n'est épargnée par ces contraintes budgétaires.

Quels événements majeurs propres au territoire marquent le budget 2019 ?

Il se caractérise par :

- la fin du transfert de la compétence culturelle liée au Théâtre de Gascogne ; les dépenses et recettes sont ainsi transférées à Mont de Marsan Agglomération qui a ensuite créé l'établissement public administratif "l'Opéra de Gascogne".
- le transfert de la compétence Eau et Assainissement à Mont de Marsan Agglomération à compter du 1^{er} janvier 2019. Cela se traduit par la disparition de ce budget annexe municipal.

■ l'édition 2019 de Mont de Marsan Sculptures consacrée aux Mythes. ■ la mise en œuvre du programme Action Cœur de Ville. Comme les 222 autres villes retenues, un important niveau d'investissement sera consacré à ce programme cette année afin de redynamiser le cœur de ville. Comme les fréquentent notre cœur de ville.

Quelles sont les grandes orientations budgétaires ?

Il s'inscrit dans la continuité de 2018 par la poursuite de nos engagements de mandat. Nous sommes sur un territoire au potentiel fiscal faible, mais nous maintenons un cap responsable et raisonnable sans toucher au levier fiscal. Nos efforts se focalisent sur

BUDGET D'EQUIPMENTS



► 4 255 900€

- **Cœur de ville**
Renforcement de l'Opération Façade, vidéosurveillance, achat matériel propagé, acquisitions immobilières (commerces ou autres), achat de mobiliers urbains, jalonnement, porte d'entrée de ville, aire de jeux, acquisition des Nouvelles Galeries et études architecturales et urbaines.
- **Urbanisme / foncier**
Acquisition foncière.
- **Contributions de l'Etat : 6 M€**
(Etat veille une allocation globale de fonctionnement ainsi que les aides et compensations)
- **Performance énergétique**
Performance environnementale des bâtiments et modernisation de l'éclairage public.

► 3,5 M€

- **Vie de la Cité**
Développement de la Cité : 38€
- **Rénovation des équipements sportifs**
Vie de la Cité : 32€
- **Impôts et taxes : 18,5 M€**
Partenaires institutionnels : 1,5 M€



► 2 969 471€

- **Rénovation des équipements municipaux**
Sainté Qualité de Vie au Travail (amélioration des conditions de travail des agents), renouvellement et équipement des salles associatives, réhabilitation de l'Auberge landaise.
- **Voile**
Enfouissement et rénovation des réseaux, renouvellement du mobilier urbain, amélioration de l'éclairage public et aménagement de pistes cyclables sécurisées.
- **Conseils de quartier**
Investissement.
- **Culture et patrimoine**
Mobilier et signalétique pour le musée, restauration de la toiture de l'église de la Madelaine, participation études pour la réhabilitation du catéMusic.
- **Handicap**
Mise en accessibilité de bâtiments.

BUDGETS ANNEXES

Self Bosquet

► 267 000€

Pôle funéraire

► Crématorium 887 000€ (Régie des fêtes)

Fêtes et Animations

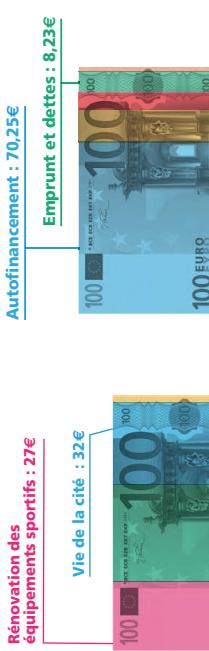
► 2,4 M€

Géothermie

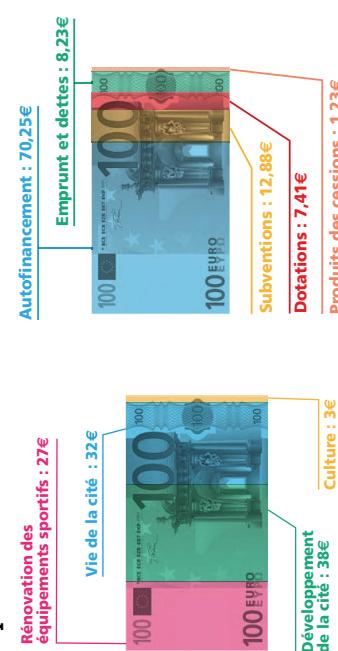
► 2,5 M€

Animations festives de la ville
dont les Fêtes de la Madeleine

Quand la Ville dépense 100€, à quoi sont-ils consacrés ?



Quand la Ville reçoit 100€, d'où viennent-ils ?



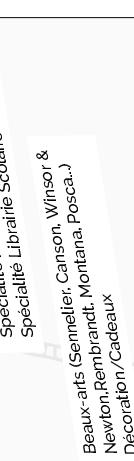
Zoom sur... Comment la Ville finance son budget ?

- **Contributions de l'Etat : 6 M€**
(Etat veille une allocation globale de fonctionnement ainsi que les aides et compensations)
- **Produits d'exploitation : 1,8 M€**
- **Emport : 1 M€**
(Vente en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers)
- **Impôts et taxes : 18,5 M€**
- **Partenaires institutionnels : 1,5 M€**

Zoom sur... Comment la Ville finance son budget ?

- **Contributions de l'Etat : 6 M€**
(Etat veille une allocation globale de fonctionnement ainsi que les aides et compensations)
- **Produits d'exploitation : 1,8 M€**
- **Emport : 1 M€**
(Vente en complément des ressources propres de la ville pour le financement de grands chantiers)
- **Impôts et taxes : 18,5 M€**
- **Partenaires institutionnels : 1,5 M€**

La passion partagée !



www.maison-lacoste.fr
Suivez nous et venez partager votre passion sur [Facebook](#) et [Twitter](#)
Pour le particulier, le professionnel et la collectivité